



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi

Assemblée générale
66^e session

**Débat conjoint : Rapport de la Commission
de consolidation de la paix et
Rapport du Secrétaire Général sur le Fonds
pour la consolidation de la paix**

Déclaration de la Suisse

prononcée par
S.E. M. Paul Seger
Représentant permanent

Mission permanente de la Suisse
auprès des Nations Unies

New York, le 19 mars 2012

Monsieur le Président

Je vous remercie de l'organisation de ce débat sur le rapport annuel de la Commission de la consolidation de la paix (CCP). Je remercie également le Secrétaire général pour la présentation d'un rapport compréhensif et bien écrit. Je souhaite que ce débat contribue à un échange de nos expériences respectives en matière de consolidation de la paix afin de rendre la CCP encore plus performante.

Je vous parle ici en ma double capacité de représentant de la Suisse et en tant que Président de la Configuration pour le Burundi au sein de la CCP.

En effet, lorsque j'ai pris mes fonctions en tant que représentant permanent il y a presque deux ans, j'ai en même temps repris la fonction de Président de la Configuration pour le Burundi qu'assumait alors mon prédécesseur. A l'époque, je n'étais pas un professionnel en matière de consolidation de la paix et, même si j'ai gagné en expérience en deux ans, je me considère toujours en quelque sorte comme un « amateur » en la matière. Mais le mot « amateur » vient du verbe latin « amare » et je peux témoigner, sur la base de ma propre expérience, qu'il est difficile d'assumer ce rôle de Président d'une Configuration si l'on n'aime pas ce qu'on fait et si l'on ne développe pas une certaine affection pour le pays et la population pour laquelle on travaille.

Je suis aussi conscient du fait que la CCP est une commission relativement jeune qui demeure à l'examen du système onusien et de beaucoup d'Etats membres. La CCP doit encore faire ses preuves et démontrer sa valeur ajoutée.

Puisqu'il semble exister parfois une certaine réserve à l'égard du travail de la CCP, on serait tenté de fixer des critères quantitatifs ou qualitatifs de succès. Toutefois, il faut se rendre compte que la consolidation de la paix est avant tout un processus politique qui peut difficilement être mesuré scientifiquement.

D'après mon expérience, le succès de l'exercice dépend essentiellement de trois facteurs : 1) L'engagement fort du gouvernement du pays sous considération; 2) Une bonne coopération entre la Configuration et les différents acteurs du système onusien à New York et sur le terrain ; et 3) des messages clairs et uniformes de la Commission.

C'est dans ces conditions seulement que la CCP peut faire une différence et créer une plus-value. Ainsi, l'avantage pour le pays à l'agenda de la Commission est que cette dernière officie en tant que son « avocat » auprès de la communauté internationale et du système onusien. Comme les petits pays fragiles risquent d'être oubliés ou passés au deuxième rang face à des priorités sécuritaires ou économiques plus pressantes, la CCP assume un rôle important dans le maintien de l'attention internationale à leur égard. Deuxièmement, la CCP offre une plateforme unique pour un dialogue politique et économique institutionnel avec un pays sortant d'un conflit..

A mon avis, la CCP contribue aussi à décharger les Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité. En sachant que la Commission suit un pays fragile de près, le Conseil peut se permettre de se concentrer sur d'autres situations plus pressantes.

Si l'on se rend compte que le Conseil a plus de soixante situations sous considération, cet effet d'allègement ne peut pas être sous-estimé. Pourtant, j'ai le sentiment que le Conseil de sécurité pourrait encore d'avantage reconnaître le potentiel de la CCP.

M. le Président

Cette dernière remarque m'amène à aborder certains défis auxquels la CCP me semble être confrontée:

1. Comme je viens de le dire, la relation entre la CCP et le Conseil de sécurité devrait encore être améliorée. Certes, les rapports entre ces deux organes se sont intensifiés, notamment par le fait que les Présidents des Configurations peuvent informer le Conseil et que les mandats du Conseil font référence au travail de la CCP. Cependant, l'interaction entre le Président d'une Configuration et le Conseil de sécurité pourrait encore être augmentée. Pour donner un exemple concret, j'ai beaucoup profité de la possibilité d'informer le Conseil des mes impressions du Burundi lors d'un « briefing » informel du Conseil que le Brésil avait facilité alors qu'il assumait la présidence du Conseil de sécurité. Une invitation permanente des Présidents des Configurations aux réunions informelles du Conseil serait d'une part bénéficiaire pour le Conseil qui recevrait ainsi une analyse plus englobante. D'autre part, elle serait aussi utile au Président de la Configuration puisque sa participation à la discussion informelle sur la situation de son pays lui permettra de mieux accomplir ses fonctions.
2. Nous devons aussi réfléchir comment mieux intégrer l'ECOSOC et l'Assemblée générale dans le travail de la CCP. Le débat que nous menons aujourd'hui est certes très utile, mais durant le reste de l'année l'interaction entre l'Assemblée générale et la CCP est quasiment inexistante. La situation est un peu meilleure en ce qui concerne l'ECOSOC. Pourtant, ces deux organes principaux comptent parmi les institutions fondatrices de la CCP et presque la moitié des membres de la Commission proviennent de l'ECOSOC et de l'Assemblée générale. Une autre dimension de partenariat et coopération additionnels touche les institutions de Bretton Woods et les institutions financières régionales. Leur relation avec la CCP augmente en importance dans la mesure où la consolidation de la paix dans un pays fragile se dirige vers le développement économique et social. J'ai l'impression que la compréhension mutuelle pour les rôles respectifs de part et d'autre, mais aussi pour l'interdépendance entre la PBC et les institutions financières internationales dans la tâche de consolider la paix a considérablement augmenté ces dernières années. Le rapport sur le développement dans le monde 2011 « Conflits, sécurité et développement » de la Banque mondiale en est la preuve. Il faudrait maintenant mettre en œuvre ses conclusions dans le terrain.
3. Une dernière question qui me préoccupe est comment davantage engager tous les autres membres de la Configuration afin de répartir les tâches sur plusieurs épaules. En effet, c'est essentiellement le poids et le soutien politique de la *collectivité* des membres qui donne la puissance et la voix à la Configuration. Je me sens pourtant parfois un peu seul dans mon rôle de Président, tout en profitant du soutien très professionnel des collaborateurs du

PBSO que je souhaite remercier à cette occasion. J'ai d'ailleurs créé dans notre Configuration un « steering group » ouvert à tous les membres qui souhaitent collaborer d'une manière plus active et plus soutenue aux efforts de la consolidation de la paix au Burundi. Je remercie les membres de ce groupe de leur engagement et j'espère que d'autres suivront leur exemple.

Certes, d'autres points mériteraient d'être abordés, comme par exemple la relation entre le Président de la Configuration et le Bureau des Nations Unies dans le pays sous considération. Je préfère toutefois saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui en exerçant mon rôle d'avocat pour le Burundi et en lançant un appel au soutien économique et social de sa population. Le pays se trouve dans une phase cruciale de son chemin vers un développement pacifique durable. Le Burundi a fait beaucoup de progrès, mais il lui reste encore des défis considérables de nature politique, institutionnelle et économique à surmonter. Pour ce faire, ce pays a besoin de l'assistance de l'ensemble de la communauté internationale. Un soutien financier substantiel à la stratégie du Burundi pour la réduction de la pauvreté serait un signal clair que nous, les Etats membres de l'ONU, continuons à accompagner l'un des nôtres dans sa transition d'un passé conflictuel vers un avenir politiquement et économiquement stable. Ceci serait la concrétisation de l'adage selon lequel la force d'une communauté se mesure par le bien-être de ses membres les plus faibles.

Je vous remercie de votre attention.